



VERTIGO

SAS au capital de 7 500 € - RCS Douai 499 919 850

Siège social : 55 Rue de Paris – Place d’Armes Passage Gayant à DOUAI (59500)

Tél : 03 27 94 06 06 – Email : douai@laforet.com

N° TVA intra-communautaire : FR 76499919850 – Titre professionnel : Agent immobilier – Carte professionnelle n° CPI59042017000017108 délivrée par la CCI GRAND LILLE2 Rue du Théâtre à LILLE (59000). Activité : Transaction – Garantie financière : QBE Insurance (Europe) Limited, sis Cœur Défense – Tour A – 110 Esplanade du Général de Gaulle - 92931 LA DEFENSE CEDEX – Chaque agence est une entité juridiquement et financièrement indépendante.

Vente – Barème à compter du 01/01/2019

Honoraires de transaction

Prix de vente	Honoraires HT	Honoraires TTC
De 0 à 141 429 €	8 250 €	9 900 €
De 141 429 € et au-delà	5.83 %	7 %

Ces honoraires sont à la charge du vendeur ou de l’acquéreur selon mandat.

Affichage de l’article 93 du décret du 20 juillet 1972

et de l’arrêté du 3 octobre 1983

Tous les versements reçus par le titulaire de la carte professionnelle sont obligatoirement faits au moyen soit de chèques barrés à l’ordre de l’établissement de crédit où le compte est ouvert, soit par virement, soit par mandats à l’ordre dudit établissement de crédit, avec indication du numéro de compte, soit par carte de paiement. Tous les versements ou remises doivent donner lieu à la délivrance d’un reçu. Ce reçu est conforme à un modèle fixe par arrêté conjoint du garde des sceaux, ministre de la justice, et du ministre de l’économie et des finances. Un double reçu demeure dans un carnet de reçus. Compte séquestre (article 55 du décret du 20 juillet 1972) n° 31152393277 ouvert auprès de la BANQUE POPULAIRE DU NORD.

Nom et adresse du garant : QBE Insurance (Europe) Limited, sis Cœur Défense – Tour A – 110 Esplanade du Général de Gaulle à LA DEFENSE CEDEX (92931).

Montant de la garantie : 110 000 €

La délivrance d’une note d’honoraires est obligatoire pour toute prestation de service dont le coût est supérieur à 25 € TTC. En deçà de 25 € TTC, la délivrance d’une note d’honoraires est facultative et sera remise sur demande du client.